

AGENCE COMPTABLE

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Vu le décret n°2010-1009 du 30 août 2010 portant organisation administrative et financière de l'Établissement national des invalides de la marine ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du ministre des solidarités et de la santé, de la ministre de la mer, du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, et du secrétaire d'Etat auprès de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargé des retraites et de la santé au travail, en date du 28 décembre 2020 portant nomination de Monsieur James Denis CREMEL, agent comptable de l'Établissement national des invalides de la marine à compter du 1^{er} février 2021 ;

Par acte sous seing privé, j'ai, avec l'agrément de la directrice de l'établissement, donné mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, aux personnes ci-dessous mentionnées et dans les limites indiquées.

Vous trouverez, en regard des noms de mes mandataires que j'accrédite auprès de la Cour des Comptes, un spécimen de leur signature à laquelle je vous prie d'ajouter foi comme à la mienne.

1. DELEGATIONS GENERALES :

Signature et paraphes

a)	<p>Monsieur Josselin NEYROLLES, Fondé de pouvoir, reçoit mandat de signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions et de ses responsabilités, et, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur James Denis CREMEL, Agent Comptable et de Madame Ndeye Fatou SENE, responsable du Département Comptabilité et Dépenses Administratives, de les suppléer dans l'exercice de leurs fonctions et de signer, seul ou concurremment, tous les actes relatifs à la gestion et aux affaires qui s'y rattachent.</p>	<p>Signé : Josselin NEYROLLES</p>
b)	<p>Madame Ndeye Fatou SENE, responsable du Département Comptabilité et Dépenses Administratives (DCDA), reçoit mandat de signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions et de ses responsabilités, et, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur James Denis CREMEL, Agent Comptable et de Monsieur Josselin NEYROLLES, Fondé de pouvoir, de les suppléer dans l'exercice de leurs fonctions et de signer, seule ou concurremment, tous les actes relatifs à la gestion et aux affaires qui s'y rattachent.</p>	<p>Signé : Ndeye Fatou SENE</p>

.../...

2. DELEGATIONS SPECIALES

Département Comptabilité et Dépenses Administratives

Signatures et paraphes

a)	En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ndeye Fatou SENE , Responsable du DCDA, et de Monsieur Josselin NEYROLLES , Fondé de pouvoir, Mme Sophie FLAURAUD , adjointe, a délégation pour signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions et de ses responsabilités, à l'exception des documents portant décisions de principe ou validation d'engagements conventionnels.	Signé : Sophie FLAURAUD
b)	En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ndeye Fatou SENE , Responsable du DCDA, et de Monsieur Josselin NEYROLLES , Fondé de pouvoir, Mme Laurence ROY , adjointe, a délégation pour signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions et de ses responsabilités, à l'exception des documents portant décisions de principe ou validation d'engagements conventionnels.	Signé : Laurence ROY

.../...

DELEGATION COMPTABLE de PAIMPOL

Signatures et paraphes

a)	M. Philippe BRELIVET , responsable de la délégation comptable de PAIMPOL, reçoit mandat de signer les documents relevant des attributions de la délégation comptable.	Signé : Philippe BRELIVET
b)	En cas d'absence ou d'empêchement de M. BRELIVET, Mme Véronique LANGLOIS , adjointe au responsable de la Délégation Comptable de PAIMPOL, reçoit mandat de signer les documents relevant des attributions de la délégation comptable.	Signé : Véronique LANGLOIS

.../...

DELEGATION COMPTABLE MALADIE

Signatures et paraphes

a)	M. Gilles JACQ , responsable de la délégation comptable de LORIENT et de SAINT-MALO, reçoit mandat de signer les documents relevant des attributions de la délégation comptable.	Signé : Gilles JACQ
b)	En cas d'empêchement ou d'absence de M. Gilles JACQ, M. José MEPHARA , adjoint au responsable de la délégation comptable de LORIENT et de SAINT-MALO, reçoit mandat de signer les documents relevant des attributions de la délégation comptable.	Signé : José MEPHARA
c)	En cas d'empêchement ou d'absence de M. Gilles JACQ, Mme Nicole THERSIQUEL , adjointe au responsable de la délégation comptable de LORIENT et de SAINT-MALO, reçoit mandat de signer les documents relevant des attributions de la délégation comptable.	Signé : Nicole THERSIQUEL

.../...

DEPARTEMENT RECOUVREMENT, ABUS, FAUTES ET FRAUDES

Signatures et paraphes

a)	M. Yannick DENIEL , responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, reçoit mandat de signer les documents entrant dans le cadre des attributions de son département et d'émettre un avis sur les demandes de remises gracieuses.	Signé : Yannick DENIEL
b)	En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL , responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, Monsieur Bertrand BACCON , adjoint au responsable du département, en charge du recouvrement, reçoit mandat de signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions et d'émettre un avis sur les demandes de remises gracieuses.	Signé : Bertrand BACCON
c)	En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL , responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, Madame Marie-Aude SCHMITT , adjointe au responsable du département, en charge des abus, fautes et fraudes, reçoit mandat de signer les documents entrant dans le cadre de ses attributions.	Signé : Marie-Aude SCHMITT

.../...

d)	<p>En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL, responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Monsieur Bertrand BACCON, adjoint au responsable du département, en charge du recouvrement, M. Dominique GAULTIER, reçoit mandat de signer les déclarations de créances auprès du mandataire judiciaire, les demandes de coordonnées bancaires (FICOBA) auprès de la DGFIP et les attestations de régularité sociale.</p>	<p>ABSENT</p>
e)	<p>En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL, responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Monsieur Bertrand BACCON, adjoint au responsable du département, en charge du pôle recouvrement, Mme Joëlle FANOUILLERE, reçoit mandat de signer les attestations de régularité sociale.</p>	<p>Signé : Joëlle FANOUILLERE</p>
f)	<p>En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL, responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Monsieur Bertrand BACCON, adjoint au responsable du département, en charge du pôle recouvrement, Mme Géraldine MARCHIX, reçoit mandat de signer les notifications d'imputation d'excédent de versement.</p>	<p>Signé : Géraldine MARCHIX</p>
g)	<p>En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL, responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Monsieur Bertrand BACCON, adjoint au responsable du département, en charge du pôle recouvrement, Mme Sandrine HOGUIN, reçoit mandat de signer les lettres de relance.</p>	<p>Signé : Sandrine HOGUIN</p>
h)	<p>En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL, responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Monsieur Bertrand BACCON, adjoint au responsable du département, en charge du pôle recouvrement, Mme Sophie PELEE DE SAINT MAURICE, reçoit mandat de signer les lettres de relance.</p>	<p>Signé : Sophie PELEE DE SAINT MAURICE</p>

i)	En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL , responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Mme Marie-Aude SCHMITT , adjointe du Département, en charge des abus, fautes et fraudes, M. Cédric BOURNOT , reçoit mandat de signer les demandes de renseignement émises en application du droit de communication, ainsi que les réponses aux réquisitions judiciaires et aux demandes émises en application du droit de communication.	Signé : Cédric BOURNOT
j)	En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick DENIEL , responsable du département recouvrement, abus, fautes et fraudes, et de Mme Marie-Aude SCHMITT , adjointe du Département, en charge des abus, fautes et fraudes, Mme Sabrina ANGER , reçoit mandat de signer les demandes de renseignement émises en application du droit de communication, ainsi que les réponses aux réquisitions judiciaires et aux demandes émises en application du droit de communication.	Signé : Sabrina ANGER

La présente délégation annule et remplace toutes les délégations précédentes, à compter du 17 mars 2022.

A Périgny, le 17 mars 2022

L'Agent comptable,

Signé

James Denis CREMEL

Copie pour information à la Directrice transmise le :
Publication faite le :
(Signature de la Directrice)